

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« PESTICIDES ET SANTÉ »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 23 ET 24 JUIN 2022

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Rapport 188 – Santé publique

Exposé des motifs

En plus d'être un enjeu de souveraineté économique, de préservation de la biodiversité ou de lutte contre le réchauffement climatique, la réduction de notre dépendance à l'agro-chimie est aussi un enjeu de santé publique.

Des études sérieuses et de plus en plus nombreuses font le lien entre la santé, notamment le risque de cancers, et l'utilisation des produits phytosanitaires. La dangerosité des pesticides est également désormais bien établie pour la santé des agriculteurs et agricultrices eux-mêmes. Un rapport de l'INSERM de juin 2021 nous indique ainsi que six pathologies graves sont liées à une exposition professionnelle aux pesticides.

Pourtant, les plans Ecophyto portés par l'Etat depuis les années 2000 et visant à réduire de moitié le recours aux produits phytosanitaires sont un échec. Les chiffres sur l'utilisation ou la vente de pesticides depuis le lancement des différents plans l'illustrent. 2018 a ainsi par exemple été une année record avec 62 855 tonnes de pesticides vendus.

Puisque, selon l'OMS, 80% de notre santé dépend de notre environnement, il nous paraît indispensable de spécifier l'enjeu de la sortie des pesticides dans le Plan Région Santé 2018-2022, et notamment dans la partie qui traite de l'alimentation santé.

Si la responsabilité de la sortie des pesticides incombe à tous les acteurs du secteur alimentaire, de la fourche à l'assiette, la Région Pays de la Loire doit prendre sa part et renforcer son soutien aux professionnels pour les accompagner à court terme dans l'adaptation de leurs pratiques mais aussi à plus long terme pour généraliser des pratiques durables et innovantes, qui ont fait la preuve qu'il était possible de produire dans le respect de la nature et de la santé humaine.

Délibéré :

Dans le Plan Santé Région 2022-2028, page 48, dans l'objectif « Améliorer la qualité de l'alimentation au service de la santé des Ligériens », ajouter une mesure comme suit :

« Mesure : Accélérer la transformation de notre modèle agricole pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de notre santé.

- Renforcer l'accompagnement des professionnels vers la sortie des pesticides en mobilisant tous les outils régionaux (matériels alternatifs, méthodes innovantes, formations agricoles...)
- Renforcer le soutien à l'agriculture biologique et aux pratiques agroécologiques. »

Signature :

Elsa RICHARD
Conseillère régionale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard', is placed on a yellow rectangular background.